ésad
école supérieure
d'art et de design
de Reims

12 rue Libergier
51100 Reims
03 26 89 42 70
contact@esad-reims.fr
www.esad-reims.fr

BORDEREAU DE COLLECTE DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

En 2021, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont changé.
Calculée sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme sert à financer le développement de l'enseignement et des formations professionnelles.
L'École Supérieure d'Art et de Design de Reims est habilitée à recevoir ce type de versement.

Vous avez jusqu'au **31 mai 2023** pour affecter directement votre taxe à l'ESAD de Reims sans passer par un organisme collecteur.

NOTRE CODE UAI : 0510084P

Versement direct à l'ÉSAD de Reims pour un montant de : ..... €

☐ Par virement

IBAN : FR14 3000 1006 73C5 1500 0000 017
BIC : BDFEFRPPCCT
Titulaire du compte : TRÉSORERIE PRINCIPALE DE REIMS MUNICIPALE

☐ Par chèque n° ..... Banque : .....
À l'ordre du Trésor Public

Dans tous les cas, veuillez indiquer la mention TA 2023 ESAD et le n° de SIRET de l'entreprise

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise	
Raison sociale (si différente)	
SIRET	
Adresse postale : .... Code postal : ..... VILLE :	
E-mail :	Téléphone :
Interlocuteur.rice TA et sa fonction	

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre reçu libératoire.
Le souhaitez-vous : ☐ par courrier ☐ par email : @ : .....

BORDEREAU À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT :

Par courrier : ÉSAD de Reims – 12 Rue Libergier – 51100 Reims ou par email : contact@esad-reims.fr